CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E83195** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE 25/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1991

Raison sociale : J2M ENTREPRISE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 09/07/2024

Capital : 57 622

3 CHEMIN DE LA VIERGE
95190 GOUSSAINVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE

Siret : 381 545 383 00055

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 2103244

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 79264466

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 79264466

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 01 30 18 00 09 **Fax :** 01 34 38 95 42

Portable : 06 23 74 12 97

Responsabilité légale :
RUSSET SEBASTIEN PRÉSIDENT

Site Internet : http://j2mentreprise.fr/

E-mail : compta@j2mentreprise.fr

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 343 189 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3521 PROB	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en aluminium (Technicité courante)	15	17/09/2025
3721	Fabrication et pose de façades-rideaux métalliques (Technicité courante)	15	17/12/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/08/2026 08:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.